

Compte rendu de réunion de conseil du Jeudi 30 mars 2017

Présents : Bernard ROHOU, Louise-Anne LE GAC, Eric CHARROY, Laurence BLANCHARD, Christelle CHEVANCE, Alain KERBIRIOU, Nathalie KERVERN, Maximilien LE FEUR, Gilles LE GALL, Michel LE GALLO, Michel MENGUY.

Odile Daniel, secrétaire de mairie – Jocelyne CHERIFI perceptrice

Excusés :

Stéphane MORZADEC
Françoise CAUDAL-Le BARS
Ludovic L'HOPITAL
Kate HUSBAND

Secrétaire de séance : Louise-Anne LE GAC

Ordre du jour :

- 1 – Vote des comptes de gestion
- 2 – Taux d'imposition
- 3 – Budget primitif 2017
- 4 – Frais de fonctionnement Ecole Notre Dame Rostrenen
- 5 – Elections composition des équipes
- 6 – Modalités de recrutement de la future secrétaire

1 – Vote des comptes de gestion

Madame CHERIFI présente les comptes de gestion :

Assainissement : la section Exploitation laisse apparaître un excédent de 40821,03€ reporté sur le budget exploitation 2017 tandis que la section investissement affiche un déficit de 3082,15€ pris en compte en dépenses dans le budget 2017.

Budget principal : la section fonctionnement laisse apparaître un excédent de 158026,71€ reporté pour 3026,71€ sur le budget primitif fonctionnement 2017 et 155000 virés à la section investissement.

La section investissement affiche un excédent de 41743,50€ reporté sur le budget primitif 2017.

Mis au vote, ces comptes et affectations de résultats sont validés à l'unanimité.

2 – Taux d'imposition

La reconduction des taux d'imposition, 11,71% pour la taxe d'habitation, 10,03% pour la taxe foncière « bâti », 43,20% sur le foncier non bâti est proposée au conseil.

Adoptée à l'unanimité.

3 – Budget primitif 2017

Assainissement : en section exploitation, il s'équilibre à la somme de 81600,71€ et en investissement à la somme de 39193,87€.

Le budget principal s'équilibre en section fonctionnement à la somme de 453080,71€ et en investissement à la somme de 353309,20€

Mises au vote, ces propositions sont adoptées à l'unanimité

4 – Frais de fonctionnement Ecole Notre Dame Rostrenen

3 enfants de la commune fréquentent l'école privée catholique Notre Dame de Rostrenen. Le directeur de cet établissement invite le maire à se rapprocher de la mairie de Rostrenen afin de connaître le coût d'un élève. Sans répondre à cette invitation, peu respectueuse, le maire propose d'y allouer, comme cela se faisait précédemment, la moyenne départementale soit 516€ par enfant. Adopté à l'unanimité

5 – Elections composition des équipes

23 avril :

8H-10H : Louise-Anne – Gilles – Christelle

10H – 13H : Eric – Françoise – Michel L G

13H – 16H : Louise-Anne – Gilles – Christelle

16H – 19H : Eric – Françoise – Michel L G

7 mai :

8H-10H : Eric – Michel M - Alain

10H – 13H : Louise-Anne – Maximilien – Ludovic

13H – 16H : Eric – Michel M - Alain

16H – 19H : Louise-Anne – Maximilien – Ludovic

6 – Modalités de recrutement de la future secrétaire

Une commission chargée d'étudier les demandes de candidatures au poste de secrétaire de mairie a été constituée, le maire, les 2 adjoints ainsi que Laurence et Maximilien la composent.

Les personnes pré-retenues seront rencontrées le jeudi 20 avril, le conseil municipal se réunira le lundi 24 avril afin de valider les propositions de la dite commission.

7 - Questions diverses

Michel Le Gallo soulève le problème de fils électriques dénudés toujours à terre dans ses parcelles alors que celles-ci doivent maintenant être travaillées.

Le maire s'engage à prendre contact avec Enedis dès le lendemain afin d'y remédier.

La séance est levée à 19H30